CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DOMAINE LOUIS HUELIN

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
au capital de 24795 euros
Siège social :
3 La ruelle
21220 CHAMBOLLE MUSIGNY
393 039 714 RCS DIJON

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée «EARL DOMAINE LOUIS HUELIN» réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 octobre 2026, a décidé:
- de transférer le siège social pour le fixer désormais au 3 La Ruelle 21220 CHAMBOLLE MUSIGNY,
- de nommer Monsieur Matis HUELIN demeurant 3 La ruelle 21220 CHAMBOLLE MUSIGNY en qualité de co-gérant
Le tout à compter du 16 octobre 2026.
Mentions seront faites au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, La gérance

AL26024539

NOMINATION DE CO-GÉRANT

EARL SOMMET
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 154 800 euros
21290 MONTMOYEN
423 427 293 RCS DIJON
Par décisions en date du 15 octobre 2026, l'associé unique a nommé Monsieur Edgar SOMMET, demeurant 7 rue de Charmoille – 21290 MONTMOYEN, co-gérant de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, La gérance.

AL26024578

MODIFICATIONS

FP BOIS CONSEIL
SAS en cours de transformation en société civile au capital de 2 000 €.
Siège social : 42 Grande Rue du Faubourg Saint Georges, 21250 SEURRE.
939 715 066 RCS DIJON.
Suivant AGE du 01/10/2026, il a été décidé, à l'unanimité, de modifier l'objet social puis de transformer la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dénomination, siège, durée et dates d'exercice inchangés.
Capital maintenu à 2 000 €, divisé en 200 parts de10 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet :
Ancienne mention : La société a pour objet :
- La réalisation de tous investissements financiers sous forme de placements, valeurs mobilières, titres, actions, contrats de capitalisations et tous autres supports, en France, en Europe et hors Europe ;
- La réalisation de conseils et d'assistance technique et commerciale pour les métiers du bâtiment, et plus généralement tous conseils aux entreprises.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Nouvelle mention : La société a pour objet la réalisation de tous investissements financiers sous forme de placements, valeurs mobilières, titres, actions, contrats de capitalisations et tous autres supports, en France, en Europe et hors Europe, ainsi que la gestion de ces placements.
Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Ancien président : Frédéric PERNIN, demeurant 42 Grande Rue du Faubourg Saint Georges, 21250 SEURRE.
Nouveau gérant : Frédéric PERNIN, même adresse.
Pour avis, le gérant.

AL26024589

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE POUILLY-SUR-SAÔNE

Par arrêté préfectoral n° 1699, du 20/10/26, est organisée du mardi 17 novembre 2026 à 16h00 au vendredi 18 décembre 2026 inclus à 19h00, soit 31 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, sur le territoire de la commune de Pouilly-sur-Saône, d'une puissance crête de 3,7 MWc, déposée par la société « SUN 'R POWER ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont une étude d'impact sont consultables :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
Accueil > Actions de l'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Pouilly-sur-Saône, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7725
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions écrites sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Pouilly-sur-Saône.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, par voie postale à la mairie de Pouilly-sur-Saône siège de l'enquête, ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le vendredi 18 décembre 2026 avant 19h00 à l'adresse suivante :
- À l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
enquete-publique-7725@registre-dematerialise.fr
Monsieur Antonio TINELLI, désigné en qualité de commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :
en mairie de Pouilly-sur-Saône (21) aux jours et heures précisés ci-dessous :
- Mardi 17 novembre 2026 de 16h00 à 19h00
- Vendredi 27 novembre 2026 de 16h00 à 19h00
- Samedi 5 décembre 2026 de 9h00 à 12h00
- Vendredi 18 décembre 2026 de 16h00 à 19h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à :
Madame Isabelle FAVIER – Société SUN 'R POWER Tel : 06.16.60.50.57
isabelle.favier@sunr.com
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue deMulhouse - 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
La Préfète de la Côte-d'Or est compétente pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Pouilly-sur-Saône, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site internet de la préfecture : **Accueil > Actions del'État > Environnement > Energies renouvelables > Enquêtes publiques concernant les projets de centrales solaires photovoltaïques**
Pour la préfète et par délégation,
Le directeur adjoint départementale des territoires, Nicolas MEYER

AL26024566

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A BRAZEY-EN-PLAINE

Par arrêté préfectoral n° 1541 du 20 octobre 2026, est organisée du 16 novembre 2026 à 9h00 au 16 décembre 2026 inclus à 17h30, soit 31 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Brazey-en-Plaine, d'une puissance de 2,17 MWc, déposée par la société « GSolaire 41 ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9h15 à 11h15 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Brazey-en-Plaine aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/7673/
- Adresse e-mail de dépôt des contributions :
enquete-publique-7673@registre-dematerialise.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Brazey-en-Plaine, située Place de l'Hôtel de ville 21470 BRAZEY-EN-PLAINE.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Brazey-en-Plaine, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 16 décembre 2026 à 17h30 à l'adresse suivante :
enquete-publique-7673@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/7673/** pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Jean-Claude CHARAVEL désigné en qualité de commissaire enquêteur OU Monsieur Antonio TINELLI en qualité de commissaire enquêteur suppléant, se tiendront à la disposition du public : en mairie de Brazey-en-Plaine :
- Lundi 16 novembre 2026 de 9h00 à 12h00
- Samedi 28 novembre 2026 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 9 décembre 2026 de 14h30 à 17h30
- Mercredi 16 décembre 2026 de 14h30 à 17h30
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Aurélie CLAUDON – Solaterra – Téléphone : 07 78 28 79 84 – **a.claudon@solaterra.fr**
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
La Préfète de la Côte-d'Or est compétente pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Brazey-en-Plaine, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr
Pour la préfète et par délégation,
Le directeur départemental des territoires adjoint, Nicolas MEYER

AL26024584

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 23 février 2019,
Monsieur Paul Albert SALIGNON, en son vivant agriculteur retraité, demeurant à GENLIS (21110) 10 rue Henri Berthaut.
Né à GENLIS (21110), le 23 février 1931.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à DIJON (21000) (FRANCE), le 11 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Ce testament a fait l'objet d'un PV de dépôt et description reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire à DIJON, le 19 octobre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de la succession : Maître Guillaume LORISSON Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour Avis.

AL26024582

SCP CARILLON ET MANGEL
NOTAIRES ASSOCIES
31 Bis rue François MITTERRAND
21120 IS-SUR-TILLE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 12 novembre 2008, Madame Maria BICOCCHI, en son vivant Retraitée, veuve en premières noces, non remariée, de Monsieur Altérigi SOLDATI, demeurant à IS SUR TILLE (Côte-d'Or), 2 Impasse Alexandre Dumas.
Née à PITEGLIO (ITALIE), le 7 septembre 1931 et décédée à IS SUR TILLE (Côte-d'Or), le 18 août 2026 a instituée des légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Pascale CARILLON suivant procès-verbal en date du 14 octobre 2026, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de Dijon le 19 octobre 2026.
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pascale CARILLON 31 Bis Rue François Mitterrand, BP 44 – 21120 IS-SUR-TILLE, notaire chargée du règlement de la succession.
Pour avis, le notaire

AL26024595

AGRIAL
Société Coopérative Agricole
et Agroalimentaire
à capital variable
4 rue des Roquemonts
14050 CAEN Cedex 4
RCS CAEN 428 611 719
Agrément n° 10571

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de Sections de Novembre 2026 et à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Décembre 2026
Les Associés Coopérateurs et Associés Non Coopérateurs de la Coopérative AGRIAL sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Extraordinaire sur l'ordre du jour ci-dessous :
Assemblées de sections :
1. Actualités et contexte
2. Projet de rapprochement Agrial-Terrena
3. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
4. Élection des délégués à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
Assemblée Générale Extraordinaire :
1. Approbation du traité de fusion entre TERRENA et AGRIAL et ses annexes
2. Approbation des nouveaux critères de souscription
3. Nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration
4. Nomination des membres des instances de Gouvernance : Conseils de Région, Conseils d'OP/OM, Conseils de surveillance des holdings de divisions, Commissions, Comités
5. Approbation du nouveau Règlement Intérieur Général de la Société
6. Modification de la dénomination sociale, du siège social, de l'objet, de la circonscription territoriale, prorogation de la durée de la Société et refonte complète des statuts de la Société
7. Constatation de la réalisation définitive de la fusion entre TERRENA et AGRIAL et pouvoirs dans le cadre de l'opération d'apport fusion de TERRENA à AGRIAL et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTIONS NOVEMBRE 2026 :
Section, Date, Heure, Début, Lieu :
- Les Terres de l'Orne, 16/11/2026,19h, Salle des Fêtes, Avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE-LES-VALLÉES
- Touraine Poitou, 17/11/2026, 10h, Espace des Faluns, 1 Mail de la Mairie 37240 MANTHELAN
- Mayenne Anjou S1 Est, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S2 Ouest, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S3 Sud, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Sud Loire Océan, 18/11/2026, 10h30, Salle du Mitan Vendéen, Route de Chantonnay 85480 BOURNEZEAU
- Atlantique S1 Loire Atlantique, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Atlantique S2 Morbihan, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Ille-et-Vilaine Sud, 19/11/2026, 19h, Espace Beausoleil, Allée de la Mine 35131 PONT-PEAN
- Ille-et-Vilaine Nord, 23/11/2026, 19h, Salle Emeraude, 1B rue Anne de Bretagne 35490 GAHARD
- Calvados Ouest, 24/11/2026, 10h, Salle Richard Lenoir, Rue Richard Lenoir 14310 VILLERS BOCAGE
- Mont Saint Michel, 24/11/2026, 19h, Espace culturel Bernard Tréhet, 2 Rue Paul Lemonnier 50370 BRECEY
- Cotentin, 25/11/2026, 10h, Salle des Fêtes de Sainte Mère Eglise, 6 Rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MERE-EGLISE
- Plaine et Auge.14, 25/11/2026, 19h, Salle des fêtes, Route de Dives, Thiéville 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
- Sarthe Nord, 26/11/2026, 10h, Salle Polyvalente, 2 rue des Ponts 72380 SOUILLE
- Sarthe Sud, 26/11/2026, 14h, Domaine de Vaujoubert, Route de la Vove, 72700 ROUILLON
- Alpes Sud Est, 30/11/2026, 14h, Espace Soubeyran, Salle Coloriage, 75 Avenue Jean Rabot 26400 CREST
- Associés Non Coopérateurs, 26/11/2026,19h,CCI Caen Normandie, 1 Rue René Cassin 14280 SAINT-CONTEST
Ces Assemblées de sections seront suivies de **l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 18 Décembre 2026 à 10 heures sur l'ordre du jour indiqué ci-dessus, au Crédit Agricole Normandie – 15 Esplanade Brillaud de Laujardière – 14000 CAEN.**
Vous avez faculté, à partir du 29 octobre 2026, de prendre connaissance du projet de Traité de Fusion avec la société coopérative agricole TERRENA, du rapport spécial de révision, du rapport d'information établi par les commissaires aux comptes sur la fusion, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales et des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération, des comptes intermédiaires, du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire, du projet de résolutions, des statuts et du règlement intérieur général à jour, ainsi que des projets des statuts et de règlement intérieur général.
Les documents susvisés seront disponibles au siège de la Coopérative, ou au siège de votre section, ou en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.
Lieu de consultation des documents pour chaque section :
- Les Terres de l'Orne : Maison de région - Agrial, 18 rue du Commerce, BP 60005 61201 Argentan.
- Touraine Poitou : Maison de région - Agrial, 2 rue de la Maison Brûlée, 37310 Reignac-sur-Indre.
- Mayenne Anjou S1 Est : Magasin Agrial - ZA La Longueraie, 53440 La Chapelle-au- Riboul.
- Mayenne Anjou S2 Ouest : LaMaison.fr - zone de la Brimonière, 53200 Ernée.
- Mayenne Anjou S3 Sud : Magasin Agrial - 21 rue Europe, 53200 Marigné-Peuton.
- Sud Loire Océan : Maison de région - Agrial - 4 rue des Ibis, 85140 Essarts-en-Bocage.
- Atlantique S1 Loire Atlantique : Maison de région - Agrial - 54 rue Nantaise, 44160 Pontchâteau.
- Atlantique S2 Morbihan : Agrial - Zone de Lenruit, 56230 Questembert.
- Ille-et-Vilaine Sud : Maison de région - Agrial - 2, route de Fougères - CS 61713, 35517 Cesson-Sévigné.
- Ille-et-Vilaine Nord : Maison de région - Agrial - 7, La Lantière, 35133 Javené.
- Calvados Ouest : Maison de région - Agrial - 16 Boulevard du 21e siècle, 14310 Villers-Bocage.
- Mont Saint Michel : Maison de région - Agrial - ZA Le Motté - Route de Saint-Brice, 50300 Avranches.
- Cotentin : Maison de région - Agrial - Le Phénix - 1283, Avenue de Paris, 50000 Saint-Lô.
- Plaine et Auge.14 : Maison de région - Agrial - rue des Grêles, 14700 Falaise.
- Sarthe Nord : Maison de région - Agrial - ZA La Pitoisière 1, 72170 Maresché.
- Sarthe Sud : Maison de région - Agrial - 108 rue de Beaugé, 72021 Le Mans.
- Alpes Sud Est : Maison de région - Agrial - 17 Allée Hispano Suiza - BP 84, 26202 Montélimar.
- Associés Non Coopérateurs : Agrial - 4 rue des Roquemonts 14000 Caen.
Pour Avis
Le Conseil d'Administration

AL26024606

AVIS

Appel à Candidatures du 26/10/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier La Roche-en-Brenil – Rouvray : Parcelles plantées en sapin de noël. La vente est indissociable de la reprise des stocks et matériel. Urbanisme : RNU
La Roche-en-Brenil : 7 ha 96 a 79 ca 'SOUS LA VIELLE MORTE' : A-0010 - 'LA COUTURE DES TREMBLES' : A-0019—0020—0031—0033 - 'LA PIERRE AU BOEUF' : B-0227—0228—0229—0230
Rouvray : 1 ha 82 a 80 ca 'LES COURIERES' : ZA-0026
Hauteville-lès-Dijon : Landes - Urbanisme : Zone N du PLU -19 a 35 ca 'AU CHEMIN DE MESSIGNY' : AD-0024—0025
Dossier Moloy, Courtivron : prés, terres, landes, bois - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles occupées
Moloy 10 ha 13 a 29 ca 'LES CHAMPS DE LA SABLIERE' : B-0137—0138—0140—0141—0142—0143—0145—0541—0656 - 'LE DEVANT DE LA COMBE AULO' : B-0259—0262—0263 - 'LES PRES DU FOURNEAU' : B-0065 - 'EN LA VIGNOTTE' : B-0119—0517 - 'LES CHAMPS DES CARRIERES' : B-0513—0515 - 'EN LA COMBE BLOSSENOT' : B-0027—0029—0030—0031 - 'SOUSTILLOIS' : B-0166 - 'ENLA COMBE A LA DRILLE' : B-0033 - 'ES RONDEAUX' : ZA-0006—0007 - 'LES VARENNES MARTIN' : ZA-0009
Courtivron 61 a 91 ca 'CHAMPS DE LA PLATTOTTE' : ZE-0001
Fontaine-lès-Dijon : verge - Urbanisme : Zone A du PLU 14 a 99 ca 'MONT LEGER' : B-0066
Dossier Bellefond, Ruffey-lès-Echirey, Norges-la-Ville, Bretigny : terres, verges, landes – Urbanisme : Zones A et N du PLU
Bellefond 13 ha 25 a 85 ca 'LES EZ PRES HAUT' : AB-0249 - 'FONTAINE GOBIN' : AB-0109 - 'EZ CHAMPS MESSONS' : AB-0120—0122—0134—0135 - 'LES FLOTS' : AB-0033—0035—0036—0037—0038 - 'LES CAILLOUX' : AB-0059—0060—0062 - 'CHAMP ROUGE' : AB-0160—0161 - 'LES CHENES' : AC-0295—0296—0297—0303 - 'LES COMBOTTES' : AC-0470—0474 - 'LES FOURNIERES' : AC-0313—0329—0330 - 'LES GRANDES PIECES' : AC-0462—0466—0467—0468 - 'EN VALMY' : AC-0204 - 'LES EMPAILLEES' : AC-0429 - 'LES DENTS DE LOTTE' : AC-0281—0284 - 'LES CARRES' : AC-0382
Ruffey-les-Echirey 2 ha 78 a 05 ca 'CHAMP PERCHET' : G-0015—0016—0021 - 'LES OUZEROLLES' : G-0610 - 'CHAMP COIGNOT' : G-0743—0746 - 'LA LAVANDIERE' : G-0093 - 'AU DESSUS DES ROILOTTES' : G-0041—0063 - 'LES BASSES OUNEVIERES' : H-0612—0618 - 'LA NOUE BROQUIN' : H-0658—0659 - 'SUR LE TREIGE' : H-0071
Norges-la-Ville 6 ha 31 a 25 ca 'LES LONGUES RAIES' : ZI-0031—0033—0034 - 'EN BARGE' : ZK-0028 - 'SUR LA COMBE DE BELLEFOND' : ZK-0053—0070—0087—0108—0122—0123
Bretigny 3 ha 20 a 85 ca 'CHAMP POURRI' : ZE-0044—0096
Veuxhaulles-sur-Aube : parcelles forestières - Urbanisme : RNU 5 ha 58 a 49 ca 'PLATEAU DE LA MONTAGNE' : ZR-0036 - 'COTEAU DES LAMES' : ZV-0059—0060—0061
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Trochères : terres - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien de l'exploitant 3 ha 18 a 61 ca 'LA CROIX' : ZA-0054—0152
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **17/11/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,
où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26024608

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : MAISON RONDE CHALON
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 60 000 €
SIEGE : 27 Rue Jean-François Champollion 21200 BEAUNE
OBJET : restaurant traditionnel type grill, restau-

ration rapide, fast-food, bar, brasserie, traiteur, sur place et vente à emporter ; achat et vente de vins et spiritueux.
DUREE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions.
AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité extraordinaire.
PRESIDENT : la société civile VICOME dont le siège social est situé 3 bis Chemin du Malaquin Hameau de Varennes 21200 RUFFEY-LES-BEAUNE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 933.736.019 RCS DIJON.
DIRECTEUR GENERAL : la SAS VIA BELENA dont le siège social est situé 21 Rue de Longchamp 75016 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 525.112.181 RCS PARIS.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL26024551

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement les 24, 25 et 28 septembre 2026, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : BENIX
OBJET :
La Société a pour objet :
- l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains debâtiments.
- la construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers,
- la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société,
- la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,
- la signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,
- la vente de tous biens immobiliers,
- la conclusion de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles commerciaux ou la souscription des parts des Sociétés Civiles Immobilières.
Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
SIEGE SOCIAL : 14 B rue de Moissey - 21130 AUXONNE
DUREE : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.
CAPITAL : 1.000 Euros.
CESSION DE PARTS :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris conjoints, ascendants et descendants, qu'avec l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés.
GERANCE : Ont été nommés en qualité de premiers gérants de la société, pour une durée illimitée :
- Monsieur Geoffrey DROMARD, demeurant 14 B rue de Moissey – 21130 AUXONNE
- Madame Morgane DROMARD, demeurant 14 B rue de Moissey – 21130 AUXONNE
La société sera immatriculée au RCS de DIJON.
POUR AVIS

AL26024568

NIÈVRE

// MODIFICATION

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

ADEBCOSNE SAEM

au capital social de 336.000 Euros
Siège social :
2 rue des Minotiers
58200 COSNE COURS SUR LOIRE SIREN
379360 860 R.C.S. NEVERS

Le 12/06/2025, l'assemblée générale a accepté la démission des administrateurs :
Monsieur Bernard GILOT, représentant de la Communauté de Commune Cœur de Loire,
Monsieur Denis REBY, représentant de la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire.
Ils n'ont pas été remplacés. Pour avis.

AL26024306

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LEMONIER CARRELAGE FAIENCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4000 euros
Siège social :
9, rue Roland Champenier
18320 MARSEILLES LES AUBIGNY
991747 783 RCS BOURGES

Le 22 septembre 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 13, bis rue du Craquelin - 58000 SAINT ELOI.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024334

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

Par AGE du 30/09/2026, la SARL HORIZON PROPRETE, SARL au capital de 7 500 € ayant son siège 36 route de Foncelin, 58640 VARENNES-VAUZELLES, RCS Nevers 451 326 698, a pris acte de la démission de M. Pascal SANGLIER de ses fonctions de gérant, avec effet au 30/09/2026 et a décidé de nommer en remplacement Mme Emmanuelle SANGLIER, née BOISSIER, en qualité de nouvelle gérante à compter du 01/10/2026.

AL26024557

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BARIS RENOVATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
48Bis rue de Marzy
58000 NEVERS
824 048 110 RCS NEVERS

En date du 15.10.2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social de la société à compter du jour même.
Ancienne mention : 48Bis rue de Marzy - 58000 Nevers Nouvelle mention : 1, route de Fourchambault - 58180 Marzy
Pour avis.

AL26024562

MODIFICATION DU CAPITAL

CABINET MEDICAL

DES DOCTEURS BIRR GHRER
Société civile de moyens
au capital de 900 euros
Siège social :
7 avenue Colbert
58000 NEVERS
778 474 734 RCS NEVERS

Le 1 er septembre 2026, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 450euros, pour le porter de 900euros à 1 350euros par création de parts nouvelles, à souscrire et libérer en numéraire.
Pour avis.

AL26024574

MODIFICATION DU CAPITAL

SAS DE MASSENAY

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social :
Lieu-dit Massenay
58160 SAINT OUEN SUR LOIRE
RCS NEVERS - 105 749 261

L'AGE en date du 5 octobre 2026 à effet du 30 septembre 2026 a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 10 000 € pour le porter de 20 000 € à 30 000 € par création de 100 parts sociales nouvelles par apport de numéraire. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de NEVERS. Pour avis et mention,
Le Président

AL26024577

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

SNC ASMIN - RCS Nevers 829 175 033 - presse, jouets, librairie, papeterie, maroquinerie, prestations de services, débit de boissons et tabac, pmu, jeux française des jeux - 11 avenue de la Paix 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Jugement en date du 19/10/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024558

KIC ENTREPRISES - RCS Nevers 531 796 787 - le conseil, la formation et le coaching. - 3 impasse Sainte Croix 58400 La Charité-sur-Loire. Jugement en date du 19/10/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
Le Greffier

AL26024559

Me KOWAL & DIAS-SOUVANT
Notaires associés
22 Avenue du Champ de Foire
58800 CORBIGNY

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRES UNIVERSELS

Par testaments olographes du 9 mai 2017 et du 6 juin 2018, déposés au rang des minutes de Me Sophie KOWAL, notaire associé à CORBIGNY (58800), suivant procès-verbal de description en date du 21 octobre 2026, Madame Monique Renée LEVREUX, célibataire, ayant demeuré à CORBIGNY (58800), 2, rue des Capucins, résidence EHPAD, née à PARIS (75015), le 11 novembre 1929, décédée à CORBIGNY (58800), le 8 juillet 2026, a institué des légataires universels.
Les oppositions devront être adressées à Me Sophie KOWAL, notaire associé à CORBIGNY, 22 Avenue du Champ de Foire, en charge du règlement de la succession, dans le délai d'un mois à compter de la date de réception de l'expédition du procès-verbal de dépôt et d'ouverture dudit testament au greffe du Tribunal Judiciaire de Nevers.
Pour avis : Me Sophie KOWAL.

AL26024565

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »,
titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre),
2 Place Docteur Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente d'une parcelle boisée située commune d'ANOST (71550), cadastrée Section I n°1157, d'une contenance de 51 ares 50 centiares, moyennant le prix de 3.000,00 €uros. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), qu'il exercera son droit de préférence.
Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL26024587

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »,
titulaire d'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre),
2 Place Docteur Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles boisées situées commune de PLANCHEZ (58230), cadastrées Section ZY n°25 et 27, d'une contenance totale 63 ares 40 centiares, moyennant le prix de 2.500,00 €uros. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), qu'il exercera son droit de préférence.
Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL26024590

AGRIAL
Société Coopérative Agricole
et Agroalimentaire
à capital variable
4 rue des Roquemonts
14050 CAEN Cedex 4
RCS CAEN 428 611 719
Agrément n° 10571

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de Sections de Novembre 2026 et
à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Décembre 2026
Les Associés Coopérateurs et Associés Non Coopérateurs de la Coopérative AGRIAL sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Extraordinaire sur l'ordre du jour ci-dessous :
Assemblées de sections :
1. Actualités et contexte
2. Projet de rapprochement Agrial-Terrena
3. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
4. Élection des délégués à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
Assemblée Générale Extraordinaire :
1. Approbation du traité de fusion entre TERRENA et AGRIAL et ses annexes
2. Approbation des nouveaux critères de souscription
3. Nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration
4. Nomination des membres des instances de Gouvernance : Conseils de Région, Conseils d'OP/OM, Conseils de surveillance des holdings de divisions, Commissions, Comités
5. Approbation du nouveau Règlement Intérieur Général de la Société
6. Modification de la dénomination sociale, du siège social, de l'objet, de la circonscription territoriale, prorogation de la durée de la Société et refonte complète des statuts de la Société
7. Constatation de la réalisation définitive de la fusion entre TERRENA et AGRIAL et pouvoirs dans le cadre de l'opération d'apport fusion de TERRENA à AGRIAL et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTIONS NOVEMBRE 2026 :
Section, Date, Heure, Début, Lieu :
- Les Terres de l'Orne, 16/11/2026,19h, Salle des Fêtes, Avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE-LES-VALLEES
- Touraine Poitou, 17/11/2026, 10h, Espace des Faluns, 1 Mail de la Mairie 37240 MANTHELAN
- Mayenne Anjou S1 Est, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S2 Ouest, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S3 Sud, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Sud Loire Océan, 18/11/2026, 10h30, Salle du Mitan Vendéen, Route de Chantonnay 85480 BOURNEZEAU
- Atlantique S1 Loire Atlantique, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Atlantique S2 Morbihan, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Ille-et-Vilaine Sud, 19/11/2026, 19h, Espace Beausoleil, Allée de la Mine 35131 PONT-PEAN
- Ille-et-Vilaine Nord, 23/11/2026, 19h, Salle Emeraude, 1B rue Anne de Bretagne 35490 GAHARD
- Calvados Ouest, 24/11/2026, 10h, Salle Richard Lenoir, Rue Richard Lenoir 14310 VILLERS BOCAGE
- Mont Saint Michel, 24/11/2026, 19h, Espace culturel Bernard Tréhet, 2 Rue Paul Lemonnier 50370 BRECEY
- Cotentin, 25/11/2026, 10h, Salle des Fêtes de Sainte Mère Eglise, 6 Rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MERE-EGLISE
- Plaine et Auge.14, 25/11/2026, 19h, Salle des fêtes, Route de Dives, Thiéville 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
- Sarthe Nord, 26/11/2026, 10h, Salle Polyvalente, 2 rue des Ponts 72380 SOUILLE
- Sarthe Sud, 26/11/2026, 14h, Domaine de Vaujoubert, Route de la Vove, 72700 ROUILLON
- Alpes Sud Est, 30/11/2026, 14h, Espace Soubeyran, Salle Coloriage, 75 Avenue Jean Rabot 26400 CREST
- Associés Non Coopérateurs, 26/11/2026,19h,CCI Caen Normandie, 1 Rue René Cassin 14280 SAINT-CONTEST
Ces Assemblées de sections seront suivies de **l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 18 Décembre 2026 à 10 heures sur l'ordre du jour indiqué ci-dessus, au Crédit Agricole Normandie – 15 Esplanade Brillaud de Laujardière – 14000 CAEN.**
Vous avez faculté, à partir du 29 octobre 2026, de prendre connaissance du projet de Traité de Fusion avec la société coopérative agricole TERRENA, du rapport spécial de révision, du rapport d'information établi par les commissaires aux comptes sur la fusion, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales et des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération, des comptes intermédiaires, du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire, du projet de résolutions, des statuts et du règlement intérieur général à jour, ainsi que des projets des statuts et de règlement intérieur général.
Les documents susvisés seront disponibles au siège de la Coopérative, ou au siège de votre section, ou en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.
Lieu de consultation des documents pour chaque section :
- Les Terres de l'Orne : Maison de région - Agrial, 18 rue du Commerce, BP 60005 61201 Argentan.
- Touraine Poitou : Maison de région - Agrial, 2 rue de la Maison Brûlée, 37310 Reignac-sur-Indre.
- Mayenne Anjou S1 Est : Magasin Agrial - ZA La Longueraie, 53440 La Chapelle-au- Riboul.
- Mayenne Anjou S2 Ouest : LaMaison.fr - zone de la Brimonière, 53200 Ernée.
- Mayenne Anjou S3 Sud : Magasin Agrial - 21 rue Europe, 53200 Marigné-Peuton.
- Sud Loire Océan : Maison de région - Agrial - 4 rue des Ibis, 85140 Essarts-en-Bocage.
- Atlantique S1 Loire Atlantique : Maison de région - Agrial - 54 rue Nantaise, 44160 Pontchâteau.
- Atlantique S2 Morbihan : Agrial - Zone de Lenruit, 56230 Questembert.
- Ille-et-Vilaine Sud : Maison de région - Agrial - 2, route de Fougères - CS 61713, 35517 Cesson-Sévigné.
- Ille-et-Vilaine Nord : Maison de région - Agrial - 7, La Lantière, 35133 Javené.
- Calvados Ouest : Maison de région - Agrial - 16 Boulevard du 21e siècle, 14310 Villers-Bocage.
- Mont Saint Michel : Maison de région - Agrial - ZA Le Motté - Route de Saint-Brice, 50300 Avranches.
- Cotentin : Maison de région - Agrial - Le Phénix - 1283, Avenue de Paris, 50000 Saint-Lô.
- Plaine et Auge.14 : Maison de région - Agrial - rue des Grêles, 14700 Falaise.
- Sarthe Nord : Maison de région - Agrial - ZA La Pitoisière 1, 72170 Maresché.
- Sarthe Sud : Maison de région - Agrial - 108 rue de Beaugé, 72021 Le Mans.
- Alpes Sud Est : Maison de région - Agrial - 17 Allée Hispano Suiza - BP 84, 26202 Montélimar.
- Associés Non Coopérateurs : Agrial - 4 rue des Roquemonts 14000 Caen.
Pour Avis
Le Conseil d'Administration

AL26024607

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

MY KAR

SASU au capital
de 1 000,00 EUR
Siège social :
11 RUE DES TRAPPES
58000 SERMOISE-SUR-LOIRE
RCS NEVERS 945136398.

L'AGE du 15/09/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. KALACHYAN Manvel demeurant 89 Rue Des Chauvelles 58000 NEVERS et fixé le siège de liquidation au siège social. L'AGE du 15/09/2026 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au GTC de Nevers. Radiation au RCS de Nevers.

AL26024286

DISSOLUTION

GILLES LAVAULT SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Unipersonnelle en liquidation
Au capital de 5 000 €
Siège social :
25 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Siège de liquidation :
25 Avenue du 8 mai
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
502 641 194 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 09 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Gilles LAVAULT, demeurant 25 Avenue du 8 mai - 58240 ST PIERRE LEMOUTIER, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 25 Avenue du 8 mai - 58240 ST PIERRE LEMOUTIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024432

DISSOLUTION

EARL BLANCHARD

Société civile en liquidation
au capital de 173 822,37 €
Les Pautrats 58220 CIEZ
RCS NEVERS – 390 983 823

Aux termes d'une délibération en date du 12 octobre 2026, la collectivité des associés de l'EARLBLANCHARD a décidé la dissolution de la société à compter du 31 octobre 2026. Elle a nommé en qualité de liquidateur M. Sacha BLANCHARD demeurant 5 route de Coulouture – Les Pautrats 58220 CIEZ et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Les Pautrats 58220 CIEZ, lieu du siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis. Le liquidateur

AL26024571

DISSOLUTION

AMASYA

SAS AU CAPITAL DE 1500 €
SIÈGE SOCIAL :
2 RUE DES MINOTIERS
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
522809 771 RCS NEVERS

Le 23/10/2026, l'AGE de la SAS AMASYA a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23/10/2026. M. Serge PAUTARD demeurant 2 les Louats 58200 Alligny-Cosne a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2 rue des Minotiers 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nevers. Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL26024598

DISSOLUTION

SCI M2B

Société Civile en liquidation
au capital de 100 €
Siège Social :
Grand Lugues
58270 BEAUMONT SARDOLLES
532 867 074 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp en date des 14, 20 et 21 octobre 2026 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 21/10/2026 et sa mise en liquidation amiable.
M. Michel LOISY dt à BEAUMONT SARDOLLES (58) – Grand Lugues a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024599

FIDACT
AVOCATS

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

P.E.F. Bourgogne Centre Val de Loire

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2000 euros
Siège social :
1 Chemin du Batteur
58130ST AUBIN LES FORGES
Siège de liquidation :
1 Chemin du Batteur
58130 ST AUBIN LES FORGES
979 995 396 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Elodie LABBE, demeurant 7 route de Narcy, Les Malmaisons – 58400 NARCY, de son mandat de

liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024600

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL FRESSE

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
en cours de liquidation
au capital de 288400 euros
Siège social :
1 Rte de Chiddes - Le Bourg
58170 AVREE
482 434 578 RCS NEVERS

Par décision en date du 31/05/2026, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur sont déposés au G.T.C. de NEVERS.
Pour avis, le liquidateur.

AL26024602

DISSOLUTION

SARL DOMAINE EQUESTRE DU NIVERNAIS

SARL au capital de 1.000 euros
Siège social :
La Chaume
58110 ALLUY
500 965 488 RCS NEVERS

Le 24/08/2026, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24/08/2026. Madame Marie-Laure VERGAN demeurant 22 rue Pierre Letourneau 91380 CHILLY MAZARIN, a été nommée Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 22 rue Pierre Letourneau 91380 CHILLY MAZARIN.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26024618

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/10/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ELEVAGE DES HAUTS BRUYERES
Objet social : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :
- l'élevage de camélidés, notamment de lamas et d'alpagas (activité principale relevant du code NAF/APE 0144Z – Élevage de chameaux et d'autres camélidés) ;
- la sélection, la reproduction, l'achat, la vente et l'exportation d'animaux reproducteurs ;
- la production, la transformation et la commercialisation de fibre, de laine et de tout produit issu de l'élevage ;
- l'exploitation des terres, prairies et bâtiments agricoles nécessaires à cette activité ;
- l'accueil du public et les activités pédagogiques, touristiques, événementielles et de loisirs liés à l'élevage (visites de la ferme, randonnées accompagnées, pension d'animaux) ;
- et, plus généralement, toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou de nature à en faciliter le développement.
Siège social : 119 AVENUE DE VERDUN, 58300 DECIZE
Capital : 100 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS
Président : LPL CONSULTING, SARL au capital de 15690 euros, ayant son siège social 119 AVENUE DE VERDUN, 119 AVENUE DE VERDUN, 58300 DECIZE, RCS NEVERS n°841413206
Directeur général : Monsieur PEYRICHOUT LOIC, demeurant 39 ROUTE DES BRUYERES DE CRECY, 58300 DECIZE
Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés des sociétés par actions simplifiées. Il ne peut déléguer ses pouvoirs.
Relèvent notamment de sa compétence exclusive : l'approbation des comptes annuels et l'affectation des résultats, la nomination et la révocation du Président et, le cas échéant, du commissaire aux comptes, toute modification des statuts (objet, dénomination, siège, capital, forme, durée), les opérations de fusion, scission ou apport partiel d'actif, ainsi que la dissolution de la société.
Les décisions de l'associé unique sont répertoriées dans un registre spécial, côté et paraphé, tenu au siège social.
Clause d'agrément : Tant que la société ne comporte qu'un seul associé, les actions sont librement cessibles. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions à un tiers non associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.
LOIC PEYRICHOUT

AL26024549

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Thibaut MARIE, notaire associé de la SCP dénommée «DOMINIQUE MARTIN ET THIBAUT MARIE», titulaire d'un office notarial à NEVERS (58000), 1, rue Saint-Martin, en date du 19 octobre 2026, à NEVERS.
Dénomination : TBL.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 26, rue Saint Benin, 58000 Nevers.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la société : 99 années année(s).
Capital social fixe : 100 euros
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Monsieur Antoine TRIBOULET, demeurant 26, rue Saint Benin, 58000 Nevers
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis, le notaire.

AL26024550

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

GFR Deschamps, des projets

au capital de 149 100€
1, route Pierre Deschamps
89120 Charny-Orée-de-Puisaye
990877797 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 04/04/2026, il a été pris acte :
- de modifier le capital de la société à compter du 04/04/2026 Nouvelle mention : le capital est désormais de 160 250€ divisé en 16 025 actions de 10€ chacune. Nature de la modification : apports en numéraire.
- De nommer en qualité de gérant Monsieur Charles Deschamps au 38 bd Thiers 77300 Fontainebleau pour une durée indéterminée.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL26024461

MOUVEMENTS DE GÉRANTS

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE TREMBLAY-CARTAUT

Groupement foncier agricole au capital de 175.500,00 euros
Siège social : 22 rue de Chablis, 89800 LIGNORELLES
RCS d'AUXERRE : 488 769 753

Suivant décision unanime prise aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent TOPIN, notaire à MALIGNY, le 13 octobre 2026, les associés de la société ont :
- Pris acte de la fin des fonctions de Madame Suzanne TREMBLAY née CARTAUT depuis le 17 février 2025 suite à son décès ;
- Accepté la démission de Monsieur Jean Claude TREMBLAY de ses fonctions de gérant, à compter du 13 octobre 2026 ;
- Nommé en remplacement Madame Michèle TREMBLAY épouse CHAVIGNON, demeurant à MALIGNY (89800), 9 rue des Maisons Rouges, née à AUXERRE (89000), le 09 décembre 1960, en qualité de seule gérante, avec prise d'effet au 13 octobre 2026, pour une durée indéterminée.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion.

AL26024580

MODIFICATIONS

GFA EN GOTY

Groupement foncier agricole
au capital de 64 000euros
Siège social :
25 Grande Rue
89000 PERRIGNY
831 584 644 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 16 octobre 2026, il a été décidé :
- Monsieur Hugo MATHURIN et Madame Talloulah MATHURIN, demeurant ensemble au 3 rue de la Mairie – 71150 SAMPIGNY LES MARANGES, ont été nommés en qualité de co-gérants à compter du 16 octobre 2026 pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Christophe PHILIPON, démissionnaire.
L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Christophe PHILIPON sans qu'il soit procédé à son remplacement.
- de transférer le siège social du 25 Grande Rue – 89000 PERRIGNY au 3 rue de la Mairie - 71150 SAMPIGNY LES MARANGES à compter du 16 octobre 2026, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL26024537

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES PRES FLEURIS

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 12 500,00 euros
Siège social :
3 Grande rue
89150 DOLLOT
815 313 143 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2026 a transféré le siège social à l'adresse suivante : 3 la Renauderie, 89150 DOLLOT.
Pour avis, la gérance.

AL26024548

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LA BILOUTERIE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 12500,00 euros
Siège social :
3 Grande rue
89150 DOLLOT
751 981 234 RCS SENS

L'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2026 a transféré le siège social à l'adresse suivante : 3 la Renauderie, 89150 DOLLOT.
Pour avis, la gérance.

AL26024552

MGA NOTAIRES

Maître Alexandre GUILPAIN,
notaire associé à TONNERRE
(89700), 6 rue Saint Nicolas

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

«SCEV DOMAINE DES ARPENTS»

Siège social :
FLEYS (89800),
19 rue de la Fontaine
Capital social : 5.000,00 €.
N°RCS AUXERRE : 909 409 294

Aux termes d'un acte reçu par Maître Alexandre GUILPAIN, notaire associé à TONNERRE (89700), le 20 avril 2026, il a été décidé de transférer le siège social au 19 rue de la Fontaine à FLEYS (89800) et ce, à compter du 20 avril 2026.
M. Charly Nicolle ayant démissionné de son poste de co-gérant, la gérance est reprise par M. Corentin VARNIER, demeurant à FLEYS, 19 rue de la Fontaine.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE(Yonne).
Pour avis.

AL26024596

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Par arrêté n° 2026-08, en date du 19 octobre 2026, le président de la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan (CCAVM) a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification simplifiée n° 5 du PLUi de la CCAVM.
L'enquête publique se déroulera sur une durée de 31 jours consécutifs, du lundi 16 novembre 2026 à 9h au mercredi 16 décembre 2026 à 12h.
Les caractéristiques principales du projet consistent à :
- Agir pour la réhabilitation et la rénovation du patrimoine bâti des anciennes tanneries à Avallon ;
-Œuvrer pour l'attractivité du territoire et garantir la concrétisation d'un projet économique et culturelle sur le territoire.
Monsieur Pascal GERMAIN, Président de la CCAVM, est la personne responsable du projet de la modification simplifiée n° 5 du PLUi auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur Pascal GERMAIN dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
L'enquête publique est domiciliée au siège de la CCAVM, sis 9 rue Carnot à AVALLON, dont les jours et horaires habituels d'ouvertures sont : du lundi au vendredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, excepté le jeudi où l'ouverture au public se fait uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h. Le périmètre de l'enquête publique est celui de la CCAVM, soit ses quarante-huit (48) communes membres.
Ont été désignés par la Présidente du Tribunal administratif de DIJON : Monsieur Patrick KLUBA, Directeur du site BMW de Sens et Directeur qualité et service du groupe PANEL à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Sylvie LAFORGE-BRAGARD en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et présenter ses observations et propositions sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, côtés et paraphés par Monsieur le commissaire enquêteur, au siège de la CCAVM, en mairie d'ARCY-SUR-CURE, de CHÂTEL-CENSOIR, de QUARRÉ-LES-TOMBES et de VÉZELAY, aux jours et horaires habituels d'ouverture.
Le dossier d'enquête pourra également être consulté sur le site Internet de la CCAVM à l'adresse suivante :
https://cc-avm.fr/page/plui-ms5
Un poste informatique, permettant la consultation du dossier d'enquête sous format numérique, sera mis à disposition du public au siège de la CCAVM et sera consultable aux jours et heures habituels d'ouverture.
Les observations et propositions pourront être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur via l'adresse de courrier électronique suivante :
concertation@cc-avm.fr
Les observations et propositions pourront également être adressées à Monsieur le commissaire enquêteur par voie postale à l'adresse suivante :
À l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur du PLUi de la CCAVM, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVALLON-VÉZELAY-MORVAN, 9 rue Carnot 89200 AVALLON.
Les observations et propositions transmises par voie électronique, voie postale ou voie de registre seront librement consultables sur le site Internet de la CCAVM, durant toute la durée de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://cc-avm.fr/page/plui-ms5
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et horaires de permanence suivants :
- AVALLON, Siège de la CCAVM, 9 rue Carnot, 89200 AVALLON : le lundi 16 novembre 2026 de 14h à 17h et le mercredi 16 décembre 2026 de 9h à 12h ;
- QUARRÉ-LES-TOMBES, Mairie, 1 place de l'Église 89630 : le vendredi 27 novembre 2026, de 9h à 12h ;
- VÉZELAY, Mairie, rue Saint-Pierre : le lundi 30 novembre 2026, de 9h à12h ;
- CHÂTEL-CENSOIR, Mairie, 1 place Aristide Briand 89660 : le jeudi 3 décembre 2026, de 14h à 17h ;
- ARCY-SUR-CURE, Mairie, Rue du Château : le jeudi 10 décembre 2026, de 14h à 17h.
Il est rappelé que les permanences seront ouvertes à toute personne indépendamment de son lieu de résidence.
L'évaluation environnementale se rapportant à la présente procédure pourra être consultée dans les mêmes conditions que la présente procédure, cette dernière étant intégrée au dossier d'enquête.
L'absence d'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale sera versé au dossier d'enquête publique.
À l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur. Dès réception des registres et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, dans la huitaine, le Président de la CCAVM et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le Président de la CCAVM disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles.
Le commissaire enquêteur adressera son rapport et ses conclusions motivées à la Présidente du tribunal administratif de DIJON et au Président de la CCAVM. Le Président de la CCAVM transmettra ensuite simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur au Préfet de l'Yonne.
Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur au siège de la CCAVM et en mairie des communes membres, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le public pourra également consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sur le site internet de la CCAVM :
https://cc-avm.fr
Au terme de l'enquête, la modification simplifiée n° 5 du PLUi de la CCAVM, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

AL26024569

// DIVERS

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES DE SECTION

Les adhérents de la Coopérative YNOVAE sont convoqués en Assemblées de Section afin d'élire des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire qui aura à délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.
Calendrier des Assemblées de Section 2026 :
- Pour la ZONE NORD, le mardi 24 novembre 2026 à 9h00,
salle des fêtes de VILLEPERROT – 1, rue Abreuvoir – 89140 VILLEPERROT.
- Pour la ZONE EST, le mercredi 25 novembre 2026 à 9h00,
salle culturelle de GERMIGNY – 37, 39 route de Tonnerre – 89600 GERMIGNY.
- Pour la ZONE OUEST, le jeudi 26 novembre 2026 à 9h00,
salle des fêtes de CHAMVRES – rue de Joigny – 89300 CHAMVRES.
Ordre du jour des Assemblées de Section :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée de Section 2025.
- Information et discussion sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière ordinaire du vendredi 11 décembre 2026 dont la convocation est ci-dessous.
- Election des représentants de la Section (Collège Associés Coopérateurs et Collège Associés Non Coopérateurs) à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du vendredi 11 décembre 2026.
- Questions diverses.
Convocation à l' Assemblée Générale Plénière Ordinaire
Les délégués élus aux Assemblées de Section sont convoqués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire qui aura lieu le vendredi 11 décembre à 10h30 au Cinéma Confluences, Place Jean-Pierre Pincemin, 89100 SENS.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du 16 décembre 2025.
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2025-2026 et sur la gestion du Groupe YNOVAE.
- Présentation des comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2026.
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés.
- Approbation des comptes.
- Approbation des opérations visées au rapport spécial des Commissaires aux Comptes.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice 2025-2026.
- Affectation des réserves obligatoires.
- Affectation de l'excédent net répartissable.
- Constatation de la variation du Capital Social.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs.
- Fixation du budget formation des administrateurs.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Les Associés auront la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date fixée pour les Assemblées de Section, de prendre connaissance au siège social : des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, des comptes sociaux et des résolutions proposées ainsi que des comptes consolidés.
Le Président du Conseil d'Administration
Laurent PONCET

AL26024581

AGRIAL
Société Coopérative Agricole
et Agroalimentaire
à capital variable
4 rue des Roquemonts
14050 CAEN Cedex 4
RCS CAEN 428 611 719
Agrément n° 10571

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Convocation aux Assemblées de Sections de Novembre 2026 et
à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 Décembre 2026
Les Associés Coopérateurs et Associés Non Coopérateurs de la Coopérative AGRIAL sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Extraordinaire sur l'ordre du jour ci-dessous :
Assemblées de sections :
1. Actualités et contexte
2. Projet de rapprochement Agrial-Terrena
3. Présentation des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
4. Élection des délégués à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2026
Assemblée Générale Extraordinaire :
1. Approbation du traité de fusion entre TERRENA et AGRIAL et ses annexes
2. Approbation des nouveaux critères de souscription
3. Nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration
4. Nomination des membres des instances de Gouvernance : Conseils de Région, Conseils d'OP/OM, Conseils de surveillance des holdings de divisions, Commissions, Comités
5. Approbation du nouveau Règlement Intérieur Général de la Société
6. Modification de la dénomination sociale, du siège social, de l'objet, de la circonscription territoriale, prorogation de la durée de la Société et refonte complète des statuts de la Société
7. Constatation de la réalisation définitive de la fusion entre TERRENA et AGRIAL et pouvoirs dans le cadre de l'opération d'apport fusion de TERRENA à AGRIAL et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTIONS NOVEMBRE 2026 :
Section, Date, Heure, Début, Lieu :
- Les Terres de l'Orne, 16/11/2026,19h, Salle des Fêtes, Avenue Léon Labbé 61150 ECOUCHE-LES-VALLEES
- Touraine Poitou, 17/11/2026, 10h, Espace des Faluns, 1 Mail de la Mairie 37240 MANTHELAN
- Mayenne Anjou S1 Est, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S2 Ouest, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Mayenne Anjou S3 Sud, 17/11/2026, 19h, Hippodrome de Laval, Bellevue-la-Forêt, Route de Saint-Nazaire 53000 LAVAL
- Sud Loire Océan, 18/11/2026, 10h30, Salle du Mitan Vendéen, Route de Chantonnay 85480 BOURNEZEAU
- Atlantique S1 Loire Atlantique, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Atlantique S2 Morbihan, 19/11/2026, 10h, Le Forum, 1 Place du Brigadier Eric Marot 56130 NIVILLAC
- Ille-et-Vilaine Sud, 19/11/2026, 19h, Espace Beausoleil, Allée de la Mine 35131 PONT-PEAN
- Ille-et-Vilaine Nord, 23/11/2026, 19h, Salle Emeraude, 1B rue Anne de Bretagne 35490 GAHARD
- Calvados Ouest, 24/11/2026, 10h, Salle Richard Lenoir, Rue Richard Lenoir 14310 VILLERS BOCAGE
- Mont Saint Michel, 24/11/2026, 19h, Espace culturel Bernard Tréhet, 2 Rue Paul Lemonnier 50370 BRECEY
- Cotentin, 25/11/2026, 10h, Salle des Fêtes de Sainte Mère Eglise, 6 Rue du Cap de Laine 50480 SAINTE-MERE-EGLISE
- Plaine et Auge.14, 25/11/2026, 19h, Salle des fêtes, Route de Dives, Thiéville 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
- Sarthe Nord, 26/11/2026, 10h, Salle Polyvalente, 2 rue des Ponts 72380 SOUILLE
- Sarthe Sud, 26/11/2026, 14h, Domaine de Vaujoubert, Route de la Vove, 72700 ROUILLON
- Alpes Sud Est, 30/11/2026, 14h, Espace Soubeyran, Salle Coloriage, 75 Avenue Jean Rabot 26400 CREST
- Associés Non Coopérateurs, 26/11/2026,19h,CCI Caen Normandie, 1 Rue René Cassin 14280 SAINT-CONTEST
Ces Assemblées de sections seront suivies de **l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 18 Décembre 2026 à 10 heures sur l'ordre du jour indiqué ci-dessus, au Crédit Agricole Normandie – 15 Esplanade Brillaud de Laujardière – 14000 CAEN.**
Vous avez faculté, à partir du 29 octobre 2026, de prendre connaissance du projet de Traité de Fusion

avec la société coopérative agricole TERRENA, du rapport spécial de révision, du rapport d'information établi par les commissaires aux comptes sur la fusion, des comptes annuels approuvés par les assemblées générales et des rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés participant à l'opération, des comptes intermédiaires, du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire, du projet de résolutions, des statuts et du règlement intérieur général à jour, ainsi que des projets des statuts et de règlement intérieur général.
Les documents susvisés seront disponibles au siège de la Coopérative, ou au siège de votre section, ou en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.
Lieu de consultation des documents pour chaque section :
- Les Terres de l'Orne : Maison de région - Agrial, 18 rue du Commerce, BP 60005 61201 Argentan.
- Touraine Poitou : Maison de région - Agrial, 2 rue de la Maison Brûlée, 37310 Reignac-sur-Indre.
- Mayenne Anjou S1 Est : Magasin Agrial - ZA La Longueraie, 53440 La Chapelle-au- Riboul.
- Mayenne Anjou S2 Ouest : LaMaison.fr - zone de la Brimonière, 53200 Ernée.
- Mayenne Anjou S3 Sud : Magasin Agrial - 21 rue Europe, 53200 Marigné-Peuton.
- Sud Loire Océan : Maison de région - Agrial - 4 rue des Ibis, 85140 Essarts-en-Bocage.
- Atlantique S1 Loire Atlantique : Maison de région - Agrial - 54 rue Nantaise, 44160 Pontchâteau.
- Atlantique S2 Morbihan : Agrial - Zone de Lenruit, 56230 Questembert.
- Ille-et-Vilaine Sud : Maison de région - Agrial - 2, route de Fougères - CS 61713, 35517 Cesson-Sévigné.
- Ille-et-Vilaine Nord : Maison de région - Agrial - 7, La Lantière, 35133 Javené.
- Calvados Ouest : Maison de région - Agrial - 16 Boulevard du 21e siècle, 14310 Villers-Bocage.
- Mont Saint Michel : Maison de région - Agrial - ZA Le Motté - Route de Saint-Brice, 50300 Avranches.
- Cotentin : Maison de région - Agrial - Le Phénix - 1283, Avenue de Paris, 50000 Saint-Lô.
- Plaine et Auge.14 : Maison de région - Agrial - rue des Grêles, 14700 Falaise.
- Sarthe Nord : Maison de région - Agrial - ZA La Pitoisière 1, 72170 Maresché.
- Sarthe Sud : Maison de région - Agrial - 108 rue de Beaugé, 72021 Le Mans.
- Alpes Sud Est : Maison de région - Agrial - 17 Allée Hispano Suiza - BP 84, 26202 Montélimar.
- Associés Non Coopérateurs : Agrial - 4 rue des Roquemonts 14000 Caen.
Pour Avis
Le Conseil d'Administration

AL26024609

Notaire

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN
& Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DÉLAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à AUXERRE (89000) du 17/02/2024, déposé au rang des minutes de Maître Laurent FRANCIN, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 21/10/2026, Monsieur Jean Georges Paul MORET, demeurant à AUXERRE (89000), 26 rue de Fleurus, veuf en uniques noces de Madame Marie Hélène SAWEZUK, né à AUXERRE (89000), le 27 février 1934, décédé à AUXERRE (89000), le 24 septembre 2026, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL26024556

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

CIP 5004 Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 21/10/2026 arrêtant le plan de cession de l'entreprise individuelle de Monsieur Cédric JEANDEAUX 6 rue de la Malrue 89520 SAINTS-EN-PUISAYE (culture de céréales) SIREN 499899912, au profit de du GAEC des OUVOTS (RCS AUXERRE 323.402.180 et de l'EARL DE LUCHY (RCS AUXERRE 352.885.917). Ledit jugement a désigné comme tenue d'exécuter le plan la SELARL DETROIT en la personne de Me Jean-Baptiste ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre.

AL26024554

CIP 5004 Jugement du Tribunal des Activités Economiques d'Auxerre du 21/10/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire après cession de l'entreprise individuelle de Monsieur Cédric JEANDEAUX 6 rue de la Malrue 89520 SAINTS-EN-PUISAYE (culture de céréales). SIREN 499899912. Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre.

AL26024555

Jugement du Tribunal de Commerce de Sens en date du 21/10/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de la Sàrl ATLESS 7 Ter Route Nationale Les Archies 89470 Monéteau.
RCS SENS 512.779.828.

AL26024575

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Clotilde TATAT, soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD, Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, CRPCEN : 89098, le 21 octobre 2026, a été reçu l'aménagement du régime matrimonial avec apport à la communauté d'un bien propre de Monsieur David BAECKE, par :
Monsieur David Germain Emile BAECKE, professeur agrégé, et Madame Anne-Sophie Caroline HAMEL, Manipulatrice en imagerie médicale, demeurant ensemble à PARON (89100) 19 bis rue Beauregard.
Monsieur est né à SENS (89100) le 9 novembre 1968,
Madame est née à GRUCHET-LE-VALASSE (76210) le 9 janvier 1977.
Mariés à la mairie de RAFFETOT (76210) le 6 mai 2000 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL26024576

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

SARL PORTE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 35 000 euros
Siège social :
7 Rue Auxerroise
89800 CHABLIS
Siège de liquidation :
1C Rue des Coteaux Fleuris
89800 MALIGNY
404 445 660 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 5 octobre 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 5 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Edwige PICHEGRU, demeurant 1C Rue des Coteaux Fleuris 89800 MALIGNY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 1C Rue des Coteaux Fleuris 89800 MALIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26024531

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION

TOUC'YREGAL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social :
2 rue de la Maison Neuve
89130 TOUCY
Siège de liquidation :
2 rue de la Maison Neuve
89130 TOUCY
902 571 561 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 14 octobre 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Aurélien BRAIN, demeurant 560 route du Vernoy 89130 TOUCY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 2 rue de la Maison Neuve 89130 TOUCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL26024560

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit - Conseil

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC LEBLANC-GOUAUX

L'assemblée générale ordinaire de la société SNC LEBLANC-GOUAUX, société en nom collectif en liquidation au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé 116 Rue d'Alsace Lorraine, 89100 SENS, RCS SENS 843052 853, réunie le 30 juin 2026, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation au 30 juin 2026. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le liquidateur

AL26024586

// CONSTITUTION

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/10/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ETA DES ALTHESSES
Forme : SNC
Capital social : 1 000 €
Siège social : 9 LES MIGNOTS, 89770 BOEURS EN OTHE
Objet social : PRESTATIONS DE SERVICES DE TRAVAUX AGRICOLES
Gérance : M. Frederic QUATRE demeurant 10 la berthellerie, 89770 BOEURS EN OTHE
Mme Marlene SAGETTE demeurant 10 LA BERTHELLERIE, 89770 BOEURS EN OTHE
Associés : M. Frederic QUATRE demeurant 10 LA BERTHELLERIE, 89770 BOEURS EN OTHE
Mme Marlene SAGETTE demeurant 10 LA BERTHELLERIE, 89770 BOEURS EN OTHE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL26024591



Agenda Loisirs

Côte-d'Or

• 31 octobre et 1er novembre

// Salon du bien-être à Saulieu

45 exposants, des animations, des conférences, des techniques de bien-être, des produits naturels et des arts divinatoires vous attendent pour un week-end placé sous le signe de la détente, à l'espace Jean Bertin (17, avenue de la Gare), de 10 heures à 18 heures.

Entrée 2 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

• Samedi 31 octobre

// Nuit d'angoisse au musée d'Arnay-le-Duc

C'est Halloween et pour jouer à se faire peur, le Musée des Arts de la Table (15, rue Saint-Jacques) propose une visite immersive, en groupe, peuplée d'étranges visiteurs. Les visites s'échelonnent de 18 h 30 à minuit. Et si le musée n'était plus tout à fait le même ce soir-là...

Tarif : 5 euros.
Renseignements : 03 80 90 11 59.

• Jusqu'au 2 novembre

// Alésia en Lego

Pendant les vacances d'automne, le MuséoParc Alésia propose de participer à la construction d'une maquette d'Alésia en Lego. Vous pourrez construire des tentes de légionnaires, un camp romain, une ligne de fortification, une rivière, une forêt ou la place forte gauloise. Chaque jour, la scène s'agrandit pour former une maquette de 10 m². À partir de 7 ans.

Alesia.com

• Jusqu'au 11 novembre

// Foire gastronomique de Dijon

La foire gastronomique de Dijon démarre le 31 octobre et va durer jusqu'au 11 novembre. L'occasion de passer de bons moments et de déguster de bonnes choses à manger et à boire.

foirededijon.com

Nièvre

• jusqu'au 31 octobre

// Exposition

La Cave Nérot (Saint-Père) accueille une exposition intitulée « Brillantes idées noires » avec la mise en lumière de deux artistes nivernais : Pablo, dessinateur, et Kinoo Studio, façonnage de crânes d'animaux.

Entrée libre avec dégustation des vins du domaine, à partir de 10 h.
https://www.cave-nerot.fr

• Du 3 au 28 novembre

// Les animaux dans la littérature

La médiathèque de Cosne propose une exposition axée sur les animaux dans la littérature à partir du Moyen-Âge.

Renseignements : 03 86 20 27 00

Yonne

• Samedi 7 novembre

// Jugement de bétail

Les Jeunes Agriculteurs du canton de l'Avallonnais organisent le concours départemental 2026 de jugement de bétail. Rendez-vous dès 13 h 30 au GAEC de Mont Morin, impasse de Mont-Morin, à Provency, pour assister aux épreuves qualificatives en vue du Concours Général Agricole 2027, qui se tiendra à Paris. Pour l'occasion, les visiteurs pourront profiter d'une buvette, de snacks sucrés et salés, ainsi que d'une exposition de matériel agricole.

Pour plus d'infos sur le concours, contacter l'animatrice des Jeunes Agriculteurs : 07 88 63 58 21

• Samedi 7 novembre

// Soirée Tartiflette

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye vous invitent à partager une soirée tartiflette placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur ! Au menu : un repas réconfortant autour d'une tartiflette, suivi d'une soirée dansante animée par un DJ pour prolonger les festivités jusqu'au bout de la nuit. Côté tarifs, comptez 24 € par adulte et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Rendez-vous à la salle des fêtes de Lainsecq à partir de 20 heures.

Sur réservation par téléphone au : 06 40 46 33 96